

HELIOTAN SBA Condition Extrême

SATURATEUR POUR LES BOIS Satinée, en liquide

DEFINITION

Produit de finition huileux pour l'entretien, la protection et la décoration de la surface des bois.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois exotiques durables et/ou bois traités par le procédé Autoclaves en Classe 4, intérieurs et extérieurs (meubler de jardin, terrasse, caillebotis, barrière, claustras...). Résiste au trafic piétonnier privatif et à l'eau chlorée.

PROPRIETES

Intérieur, extérieur.
Formule fluide.
Résiste aux détergents sans solvant.
Formule transparente (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).
Aspect huilé (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).
Ne cloque pas, ne s'écaille pas.
Microporeux : repousse l'eau mais laisse respirer le bois.
Hydrofuge : imperméabilise le bois.
Protection jusqu'à 2 ans*.

CARACTERISTIQUES

Classification : Non concerné.

Aspect : Satiné.

Teinte : Naturelle + teck.

Etat physique : Fluide.

Liants : Huiles naturelles.

Pigment : Non concerné.

Extrait sec : 31% en poids.

Point éclair : -

Densité : 0.835 - 0.840.

pH : Non concerné.

Viscosité : -

Solvant : Eau.

Valeur COV : Non concerné.

Conservation : 1 an en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Stockage : Bien refermer l'emballage après usage.

Conditionnement : En bidons de 1L - 5Litres.

MISE EN OEUVRE

Avant l'application du saturateur, les bois extérieurs concernés devront être des bois exotiques durables ou dans le cas contraire être traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.
Application sur bois secs, sains, traités, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière, de corps gras, de cire et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).
La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Sur bois neufs : nettoyage, brossage, dépoussiérage.

Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignons) : ponçage, décapage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens huilés : (système d'entretien) : égrenage, brossage, dépoussiérage.

Le taux d'acidité de certains bois peut interférer sur la durabilité des finitions. (W. Red Cedar).

Une préparation des fonds doit être faite dans les règles de l'art pour les bois dits à contre fil ou à gros grains (ponçage, égrenage).

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, chiffon, pulvérisateur horticole

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Bien homogénéiser le produit avant emploi et durant application.

Système Héliotan :

Appliquer en couche grasse à la brosse, au pinceau dans le sens du veinage du bois et laisser pénétrer le produit pendant 3 heures environ. Appliquer une deuxième couche et renouveler l'opération jusqu'à ce que le bois soit saturé.

Retirer au chiffon le surplus de produit pour obtenir une homogénéité parfaite.

HELIOTAN SBA Condition Extrême

PROCEDES D'APPLICATION SUITE

Entretien : La périodicité d'entretien dépend de l'essence des bois et de l'exposition des menuiseries.
En cas de changement d'aspect, un entretien est conseillé après 1 an.

Protection 2 ans* : 1 couche d'entretien au bout de 1 an.

* **Recommandations et restrictions d'usages** :

La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- application sur bois exotiques non durables et/ou non traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.
- exposition Sud-est, Sud-ouest.
- application sur surfaces horizontales ou faisant un angle < 45°.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- certaines essence de bois nécessitant des préparations particulières : les bois gras (Niangon, Teck, Sipo...), les bois acides et durs (Chêne, Western Red Cedar), les bois résineux (Mélèze...).
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.

RENDEMENT

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - L'état de surface - L'essence - La structure -
Le sens de la coupe.
14m² pour 1 Litres environ.

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température (>10°C) - L'essence du bois - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie
La ventilation - Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Hors poussière : 30 min environ.

Recouvrable : 3 heures environ.

Séchage complet : 24h environ.

CONSEILS PPG

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base d'huiles naturelles.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot il est fortement conseillé d'utiliser la totalité du produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la finition.

Il est obligatoire d'appliquer ce produit sur des bois exotiques durables et/ou sur des bois traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.

Selon DTU 59.1 : « Les bois contenant des extraits colorés, très exposés à la pluie, peuvent les exsuder en provoquant des taches malgré le produit d'impression ».

Selon le DTU 41-2 (NFP 65-210-1) revêtements extérieurs en bois, les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme N.F.P. 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader l'HELIOTAN SBA prématurément.

L'HELIOTAN SBA peut rehausser sensiblement la couleur naturelle de certaines essences de bois.

Il faut s'assurer du bon écoulement de l'eau sur les terrasses afin d'éviter le phénomène de « flaque d'eau stagnante ». La pente doit être > à 1%.

Ne pas appliquer de finitions (vernis, lasure, peinture) sur l'HELIOTAN SBA.

Il est fortement conseillé d'effectuer un entretien tous les ans.

Sur certaines essences de bois le temps de séchage peut légèrement varier (contacter le Service Conseils).

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique : (01 56.84.03.95).

HELIOTAN SBA Condition Extrême

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG AC FRANCE. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition SEPTEMBRE 2014 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

PPG AC FRANCE

10 Rue Henri Sainte Claire Deville - 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 57 61 00 00 - Télécopie : 01 57 61 06 10 - www.heliotan.fr



PPG Industries